COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion Plénière du Vendredi 20 mai 2022

Procès-Verbal N°11

Date de convocation : 09 mai 2022

Président : Dominique **DE LA COTTE**

Présents : Denis **AHMED,** vice-président, Jean-Yves **BARBIER,** Karl **DAVID,**
François **DEBORDE,** Georges **DOLD,** Didier **GOSSELIN,** Stéphane **LE PUIL,**
Pauline **NICOLAS**, Sébastien **PADE,** Guy **ZIVEREC.**

Excusés : Jean-Pierre **AUGER,** Michel **GOSSELIN,** Patrick **TELLIER,** Bertrand **VOISIN**

Dominique **DE LA COTTE** ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres présents.

Nos Joies :

Félicitations à Eloïse **LECOLLEY**, Arbitre du District du Calvados pour sa réussite à l'examen Fédéral Féminin et nommée Arbitre Fédéral 2

Nos peines :

Nos condoléances à la famille et au club de Deauville pour le décès de Mr Samuel **ROUZE**.

1. Courriers ou mails reçus depuis la CDA du 04/03/2022

- Mail du Club de ST DESIR par l'intermédiaire de son secrétaire Mr **LEMOAL** Éric, félicitant la prestation de Nicolas **ANNE**, arbitre de la rencontre, l'opposant à Muance.
- Mail de Nicolas **ANNE**, arbitre D1 faisant acte de candidature à l'examen de Ligue pour la saison 2022/2023, la liste pour la saison 2022/2023 sera prochainement publiée.
- Mail de Fréderic **LARBAOUR**, Arbitre stagiaire, faisant part de ses difficultés pour pourvoir assurer ses désignations dû à ses obligations professionnelles, il lui est rappelé que si la CDA ne peut le valider sur le terrain, il ne sera pas admis comme arbitre.
- Mail de Hugo **DANIN**, arbitre JAD, concernant l'absence à son match en R3, nous indiquant avoir envoyé un mail à la Ligue le dimanche matin. Il lui est rappelé que les services aussi bien de la Ligue que ceux du District sont fermés le week-end et qu'il doit alors prévenir le désignateur par téléphone.

- Courrier de Mr **GAUTIER** Vincent, Educateur du club de FC CAEN SUD OUEST, concernant un match U18 de son club contre Coulonces-La Graverie et la difficulté pour l'arbitre de la rencontre à diriger ce match, réponse faite au club.
- Mail de John **CHALBAZIAN**, Arbitre D3, nous informant se consacrer entièrement à sa fonction d'arbitre la saison prochaine, il lui est rappelé le statut et le nombre de match à effectuer pour couvrir entièrement son club.
- Mail de Nugman **OZBAS**, Arbitre D3, nous reprochant une désignation un dimanche matin à 10h00, qu'il n'est pas arbitre pour faire du social, divers reproches au désignateur, estime ne pas arbitrer à son vrai niveau. Il lui est rappelé que le niveau est évalué par des observateurs et que ses désignations sont en adéquation avec les rapports et notes de l'observateur.
- Mail de Paul **TRIHAN**, Arbitre JAD faisant acte de candidature à l'examen de Ligue pour la saison 2022/2023, la liste pour la saison 2022/2023 sera prochainement publiée.
- Mail de Alexandre **DAPZOL**, Arbitre Stagiaire nous précisant, une fois de plus, le dimanche à 13h08 qu'il ne se rendra pas à son match, il lui est rappelé une fois de plus qu'il doit alors prévenir le désignateur par téléphone.
- Mail de Patrice **BINET**, Arbitre D3 nous précisant le dimanche soir n'avoir pu aller à son match pour raison médicale, il lui est rappelé une fois de plus qu'il doit alors prévenir le désignateur par téléphone et fournir un certificat médical pour le statut.
- Mail de Dylan **HERY**, Arbitre JAD et joueur au club de l'ES TRONQUAY, nous précisant que l'arbitre central du jour n'a pas reporté les sanctions administratives sur la FMI et nous demande d'agir. Après vérifications, toutes les sanctions administratives étaient bien apparentes sur la FMI. Il lui est rappelé qu'avant de dénoncer un collègue, il fallait s'assurer de ses dires et être sûr de soi, la CDA n'acceptant pas ces pratiques non fondées.
- Mail de Vincent **DUVAL**, Arbitre stagiaire pour le club de ENT S INTERC MAY SUR ORNE, nous précisant que suite à une situation familiale compliquée, il privilégie sa famille et ne souhaitait plus arbitrer. Copie du mail envoyé à son club.
- Courrier du club de BIEVILLE BEUVILLE par l'intermédiaire de Mr Maxime **LEROUX**, contestant le fait que l'arbitre de la rencontre a fait jouer celle-ci dans des conditions de traçage de terrain inacceptable. Il lui est rappelé qu'il a tout loisir de poser des réserves sur les installations dans les temps règlementés par les règlements du championnat, la CDA fait copie mail à la commission des compétitions.
- Mail de Kevin **LAJOIE**, Arbitre D1 en année sabbatique, nous précisant vouloir reprendre l'arbitrage la saison 2022/2023. La CDA se félicite de ce retour et lui indique qu'après validation de sa licence, il sera réintégré dans sa catégorie d'origine : D1.
- Mail de la Commission Animation, nous demandant de designer 7 arbitres pour les finales des challenges Claude **HOUOT** le 04/06/200 à Agences. La CDA désignera ces 7 arbitres.
- Mail du club de Val d'Auge confirmant porter réserve sur un match U15. La réserve sera traitée par la CDA.
- Mail de Vincent **LOUVET**, observateur la saison dernière souhaitant reprendre sa fonction d'observateur au District du Calvados, la CDA se félicite de cette demande et le proposera au comité directeur pour validation.
- Mail de Nicola **PARISI**, Arbitre D2 souhaitant se porter candidat à l'examen de ligue pour la saison 2022/2023. La CDA lui rappelle les critères pour pouvoir être candidat, une réponse lui a était apporté.
- Mail de Wilfried **DUPONT**, Arbitre D1 nous rappelant qu'il ne fera pas son quota de mach en avril-mai alors qu'il est disponible et qu'il ne couvrira pas son club actuel de notre faute et se verra contraint de faire appel. La CDA lui rappelle ses indisponibilités misent sur son compte et lui précise que cela n'aura pas d'incidence sur son club actuel étant donné qu'il ne les couvre pas au statut, étant licencié que depuis 1 an.
- Mail de Nicolas **QUERNET**, arbitre D2 qui avait stoppé sa saison en mars à la suite de l'inflation du Gasoil demandant une augmentation des frais. Il souhaite reprendre l'arbitrage dès réception du mail. La CDA le désignera au plus vite, lui rappelant les conséquences de son arrêt pour le statut de son club, conséquences déjà précisées lors de l'arrêt et copie faite à son club d'appartenance.

- Mail de Didier **GOSSELIN**, membre de la CDA, nous faisant part de son mariage le samedi 04 juin 2022. La CDA lui adresse ainsi qu'à son épouse tous ses vœux de bonheur.
- Mail de Theo **COTIGNY**, arbitre JAD faisant acte de candidature à l'examen de Ligue pour la saison 2022/2023, la liste sera prochainement publiée.
- Mail de Michel **ROUYER**, arbitre D4, nous faisant part de l'arrêt de sa carrière d'arbitre (19 ans dans 4 districts), la CDA le remercie pour sa disponibilité tout au long des saisons passées dans le Calvados et lui souhaite le meilleur pour la suite.
- Mail de Dylan **HERY**, arbitre JAD qui ne souhaite pas renouveler la saison prochaine. Copie adressée à son club d'appartenance.
- Mail de Alexandre **MET**, joueur souhaitant faire la formation arbitre du mois de juillet, ancien arbitre de Ligue, nous faisant part du baptême de sa fille le dimanche après-midi et souhaitant être libéré. La CDA a répondu favorablement à sa demande.
- Mail de Johan **MARTIN**, candidat Assistant de ligue du calvados nous précisant n'avoir pu se rendre à l'examen (qui a était déplacé) en raison de vacances programmées il y a plusieurs mois en fonction de la date de l'examen fixée en premier lieu. Après discussion avec la CRA, la CDA accepte de faire passer cet examen à Johan au District du calvados.
- Mail de Mr Denis **AHMED**, Vice-Président de la CDA nous faisant part de son choix de se retirer définitivement de la formation des arbitres débutants par suite de remarques qui l'ont blessé lors d'une réunion le mercredi 18 mai. Le président regrette cette décision qui avait juste pour but de soulager les missions de Denis.
- Mail reçu (samedi 21 mai) de Mr Denis **AHMED**, Vice-Président de la CDA nous remettant sa démission de la Commission des Arbitres a effet immédiat. Le président et l'ensemble de la CDA regrette cette décision, après ces années passées à travailler ensemble et en équipe.
  Nous pouvons comprendre certains désaccords qui auraient dû se régler autrement avant cette décision.

2. Examen Ligue 2021/2022 Seniors et Jeunes

En attente résultats. JAD : Manon **DROUIN HAMEL** – Ewan **LEDUC** – Anthony **LERICHE**, présents à l'examen.
Romain **GOBE** absent (envoie de plusieurs mails sans réponses à ce jour).
T **SANTONI** retiré de la liste en janvier : pas d'examen cardio fait malgré l'insistance de la ligue – pas d'envoi de pass sanitaire malgré plusieurs mails sans réponses. Pas répondu au questionnaire district. Pas présent au stage.

Assistant R3 : Johan **MARTIN**, absent à l'examen pour causes de vacances programmées (la date du concours ayant changée 1 mois avant).
La Ligue nous donne la possibilité de lui faire passer l'examen au District du calvados. La CDA valide cette proposition et prendra contact avec Johan et Romain pour programmation.

3. Formation débutant du 02-03 juillet 2022

Elle se déroule en 3 jours : le samedi 02 et dimanche 03 (journée entière) sur les installations de St Vigor le grand.
L'examen et la formation FMI le samedi matin 09 au District du Calvados.
Le bureau a décidé de ne plus la faire le vendredi après-midi, trop de contraintes pour les futurs candidats.
Ouverture vers les clubs pour accueillir ces formations.
A ce jour, 10 demandes de dossier d'inscription.
Accentuer la formation pratique sur le terrain, il y a des lois du jeu à survoler, l'essentiel reste le terrain, les lois du jeu incontournables et surtout l'écoute des candidats et leur suivi.

Le Président Bertrand **VOISIN** souhaite recevoir les futurs candidats avec leurs présidents ou référents avant la fin des inscriptions.
Nous souhaitons expliquer tout ce que comprend l'utilité d'avoir et d'inclure son arbitre dans le club, les obligations et devoirs de chacun.

Pauline **NICOLAS** va prendre progressivement en charge les dossiers d'inscriptions et des formations débutants.

4. Effectifs au 20/05/2022

149 ARBITRES

94 Seniors ayant une licence – 83 officient régulièrement
49 JAD ayant une licence – 25 officient régulièrement
6 Candidats Ligue

En 2019/2020 : effectif de 139 arbitres
En 2019/2020 : effectif de 143 arbitres
En 2020/2021 : effectif de 127 arbitres

Malgré le COVID et 2 années sans pouvoir former d'arbitres, le bilan reste positif, nous avons perdu moins d'arbitres que les autres années. Pour pouvoir couvrir tous nos championnats et les demandes ligue, un effectif d'environ au minimum de 180 Arbitres actifs.

5. Point sur la caisse de péréquation

Fonctionne très bien, pas de souci particulier, si ce n'est sur la Caisse U15-U16
Aujourd'hui, tous les championnats seniors et jeunes ainsi que les coupes sont en caisse péréquation.
Seul la D4 n'est pas en caisse de péréquation.
Un point sera fait à la fin de saison avec la commission pour clôturer cette caisse mais il n'y aura pas de dépassement, les clubs seront crédités du surplus.
Merci à Sylviane **ENEU** pour la bonne tenue de la caisse.

Pour la prochaine saison, le président du District Bertrand **VOISIN** souhaite dans la catégorie **U15-U16, D4 et inter district féminin** que l'arbitre envoie sa feuille de frais au district à l'adresse : calvados@foot14.fff.fr pour le JEUDI dernier délai, (pas de feuille de frais, pas de paiement), il sera réglé par virement tous les deux matchs.
Les frais consentis seront mis sur les comptes clubs.
Rappel à tous les Arbitres, la fiche de frais à utiliser est celle donnée par la CDA, une nouvelle fiche vous sera envoyée avant le début de la saison et sera à utiliser systématiquement, aucune autre feuille de frais ne sera acceptée.
Beaucoup trop de personnes envoient sur une feuille vierge, quand ce n'est pas, par moment, un torchon. Un minimum est à faire pour le bien de tous et des clubs qui ont une trésorerie à tenir.

6. Point sur la saison 2021/2022 et préparation saison 2022/203 (jeunes Arbitres-Observations-Absentéisme-examens-tests théoriques- -sanctions disciplinaires).

Etablir un calendrier à l'année (stages – formations débutant - test physique – assemblée)
Etablir un cahier des charges pour les clubs (réception stages - test physique - formation débutant)

Reconstituer des commissions qui fonctionnent, gèrent et mettent en place des actions.
Proposition de commissions importantes :

- Jeunes (stages – observations - suivi des JAD – candidats Ligue)
- Formation, examens et stages.
- Désignations et Observations
- Recrutement et fidélisation
- Renouvellement CDA

Le président et sa CDA ont étaient nommés pour le mandat mais nous pouvons à tout moment recomposer une nouvelle CDA en début de saison et la valider au comité directeur du District.
Renouveler la CDA et présentation au comité directeur, pour la prochaine saison.

Comme indiqué lors de la dernière plénière de CDA, ne seront membres que les personnes participantes activement à la CDA en prenant part aux activités d'une commission, après la plénière, seul quelque personne se sont manifestées :
Guy – Jean-Yves – Sébastien – Pauline
Et bien évidemment, Patrick, Denis et François.

Stages JAD : merci à Guy **ZIVEREC** et Jean-Yves **BARBIER** pour l'organisation des deux stages, deux dimanches matin pour les jeunes. Regret de la CDA du peu de présent, 9 JAD présents sur ces deux jours sur un effectif de 50 arbitres, cela reflète bien la motivation de certains. 5 observateurs présents afin de recevoir une formation.

- Jeunes Arbitres : Denis **AHMED** nous fait un bilan de la saison qui n'est pas très brillante.

Trop de jeunes arbitres non motivés, absents à leurs matchs, se mettant indisponible jusqu'à la veille, voir le jour même du match. Beaucoup trop d'arbitres non véhiculé, obligeant le désignateur à changer en permanence les désignations pour rapprocher les arbitres au plus près de leur domicile. Résultat, des jeunes ne peuvent arbitrer le samedi, faute de pouvoir se rendre sur le lieu de leur match car il ne trouve personne pour les véhiculer, nous rappelons que c'est du devoir du club de l'arbitre de tout mettre en œuvre pour permettre à son arbitre d'honorer ses désignations.

- Observations : Patrick **TELLIER** étant absent ce jour, nous a adressé un bilan de la saison.

Il avait à sa disposition 11 observateurs, 2 ont abandonné au début de saison.
Pour les observateurs jeunes nous avons eu le renfort de S. **PADE** – P. **NICOLAS** et G. **ZIVEREC**. La saison prochaine verra l'arrivée de F. **BATOT** – B. **DROUET** et T. **SORRET**.
191 Observations réalisées. D1 et D2 vu 2 fois, D3 1 fois et aussi quelques D4. Les JAD ont été vu 1 fois.
23 stagiaires seniors et 34 stagiaires jeunes vu 1 fois ou plus pour certains. Il reste 2 stagiaires à voir.
Si pour cette saison tous les arbitres en titre ont été vu 1 fois en incognito, pour la saison prochaine les observations seront de nouveau affichées sur les comptes arbitres, il n'y aura plus de contrôle incognito, sauf demande expresse du bureau à la suite de problèmes signalés.
Par ailleurs, il est à noter qu'un effort devra être fait, quant à la rédaction des rapports et principalement sur la position des croix qui détermine la notation par le barème qui sera mis en place. Les notes apparaitront à nouveau en fin de rapport.

Patrick demande s'il ne serait pas judicieux d'observer 2 fois les D3 ? Compte tenu du peu d'observateurs cela n'est pas possible, cependant, un effort sera fait comme cette saison, pour les meilleurs d'entre eux, nous reverrons les arbitres signalés par les observateurs afin de les faire progresser au plus vite.
Une demande pour devenir observateur : Mr Vincent **LOUVET**, la CDA valide cette demande et transmet au comité Directeur pour validation.

Absentéisme :
Cette saison a été catastrophique, plus en jeunes, mais aussi en seniors.
Beaucoup trop d'indisponibilités de dernière minute (dans la semaine du match)
Beaucoup de blessés (saison record)
Indisponibilités de -15 jours misent sur le compte des arbitres :

162 en jeunes
128 en seniors
Et même nos Observateurs qui devraient montrer l'exemple : 24

Soit un total d'environ 300.
Cela n'est plus gérable et acceptable, que faire ?

Test Théorique envoyé en fin d'année 2021 aux arbitres :
D1 : 14 retours sur 15 – 1 arbitre en dessous de la moyenne
D2 : 19 retours sur 26
D3 : 14 retours sur 21 – 1 arbitre en dessous de la moyenne
D4 : 09 retours sur 09 – 1 arbitre en dessous de la moyenne
Stagiaires Seniors : 10 retours sur 12
JAD : 07 retours sur 19 –
Stagiaires JAD : 16 retours sur 25 – 1 arbitre en dessous de la moyenne

SOIT : 89 retours sur 127 envois.

Sanctions disciplinaires :
Cette saison, nous n'avons traité aucun dossier à la CDA, nous les avons dirigés vers la commission de discipline du District.

Le stage JAD se déroulera sur les installations du club de CL COLOMBELLES, le samedi 10 sept 2022.

Le stage senior se déroulera au District du Calvados (SALLE PIERRE BLANCHARD)
1 ou 2 stages (à voir) – D1-D2 et D3-D4 (voir 17-24 sept)

3 arbitres sanctionnés cette saison :
1 suspension de 4 mois pour avoir retiré 4 cartons rouge sur deux matchs différents.
1 suspension de 3 mois pour avoir retirés 1 carton rouge et 1 jaune sur un match
1 suspension de 3 mois dont 2 avec sursis pour des propos sur les réseaux sociaux.

Pour la prochaine saison, la vigilance des commentaires sur les réseaux sociaux sera accentuée.
La CDA a depuis le début de cette saison envoyé la plupart de ses dossiers vers la commission de discipline.
Le COVID ne nous a pas permis de pouvoir convoquer plusieurs arbitres au regard de toutes les contraintes sanitaires. Pour la saison prochaine, les auditions seront reprises par la commission de discipline de la CDA (sauf pour les cas graves, qui seront toujours confiés à la commission de discipline du District du calvados).

Nous rappelons que, tout arbitre et membre de commission à un droit de réserve et qu'il doit le respecter. La CDA sera intransigeante sur tous ces faits, retraits de sanctions administratives et commentaires sur les réseaux sociaux, elle pourra aussi se saisir des dossiers à la suite de la commission de discipline pour d'éventuelles sanctions.

7. Tests Physiques 2022/2023

Denis **AHMED** établi un calendrier des tests physiques, ils seront délocalisés afin de permettre à tous de pouvoir venir les faire au mieux et au plus près de chez eux.
Il y aura 5 dates : 3 en semaine, le soir – 2 un dimanche matin
Les arbitres ne réalisant pas leur test peuvent revenir sur une autre date.
Le dernier sera le rattrapage qui sera fixé un dimanche matin fin octobre se sera la dernière date et tout arbitre qui n'aura pas réaliser le test, ne sera plus désigné jusqu'à convocation en commission pour décision.
Rappel tout arbitre ne réalisant pas le test de sa catégorie, ne sera plus désigné dans celle-ci jusqu'à sa réussite mais en catégorie inférieure, si dernier test, il finira la saison en catégorie inferieure et sera rétro-gradé en fin de saison.
Le tableau des distances et temps sera communiqué prochainement.

8. Désignations Seniors et Jeunes 2022/2023

JAD (U15) : EN COURS
SENIORS et U18 : D. **DE LA COTTE** – remplacement (EN COURS)
OBSERVATEURS : P. **TELLIER**

9. Observations 2022/2023

A ce jour : Observateurs seniors :
D. **DE LA COTTE** – D. **GOSSELIN** – M. **GOSSELIN** – JM. **HUE** – J. **LEPOULTIER** –M. **MAUDUIT** -P. **TELLIER**
Observateurs Jeunes : JY. **BARBIER** - F **BATOT** – F. **DEBORDE** – B. **DROUET** - M. **LEMAIRE** – P. **NICOLAS** - S. **PADE** - T. **SORRET** - G. **ZIVEREC**

Nous devons étoffer nos Observateurs seniors. Deux nouveaux Observateurs Seniors ; Vincent **LOUVET** et Georges **DOLD**.

Pour la prochaine saison, nous garderons le système actuel :
1 groupe D1
2 groupes D2
Pas de système de groupe pour les D3 par manque d'observateurs.

Pour les D4, nous essayerons d'aller les voir une fois dans la saison (cette saison, trois D4 ont été vu)
Le retour est positif, ils sont demandeurs.

Proposition groupes :

Groupe D1 – Observateurs P. **TELLIER** – D. **GOSSELIN**
Groupe D2-A – Observateurs M. **GOSSELIN** –V. **LOUVET**
Groupe D2-B – Observateurs G. **DOLD** – JM. **HUE**

Observation D3 : M. **MAUDUIT** - P. **TELLIER** – D. **GOSSELIN** - M. **GOSSELIN** – V. **LOUVET** - JM. **HUE** – J. **LEPOULTIER** – V. **LOUVET** –

Observation D4 : D. **DE LA COTTE** – P **TELLIER**

Observations JAD : JY. **BARBIER** - F. **BATOT** – F. **DEBORDE** – B. **DROUET** – M. **LEMAIRE** – P. **NICOLAS** – S. **PADE** - T. **SORRET** - G. **ZIVEREC** – G. **DOLD** – D. **DE LA COTTE** – M. **MAUDUIT** - P. **TELLIER** – D. **GOSSELIN** - M. **GOSSELIN** –V. **LOUVET** - JM. **HUE** – J. **LEPOULTIER**

10. Classements 2021/2022

1 descente par le classement dans le groupe D1
1 descente par le classement dans chaque groupe de D2
Au vu des effectifs en D2 et les descentes par le RI (3) Et les arrêts (2), je vous propose de ne pas effectuer ces 2 descentes – nous faisons 2 montées de D3 en D1 et 5 montées de D3 en D2
Il est difficile au vu du niveau de faire plus de montées et nous serons juste en effectif D2.

La CDA valide cette proposition et les classements 2021/2022.
Le classement sera proposé pour validation au prochain Bureau du Comité Directeur.

11. Affectations 2022/2023

Le tableau des affectations 2022/2023 est présenté.
La CDA valide cette proposition.
Les affectations seront proposées pour validation au prochain Bureau du Comité Directeur.

12. Candidatures pour examen Arbitres Ligue

Sur proposition du Bureau, en conformité avec le Règlement Intérieur de la CDA.
Toutes les candidatures reçues au 30/04/2022 ont étaient revues ce soir par l'ensemble des membres de la CDA.
Après discussions et propositions diverses, les candidatures pour l'examen de ligue pour la saison 2022/2023 ont été validées à l'unanimité des membres présents.

Candidats R3 : Mahfoud **MABED** et Nicolas **ANNE**.
Candidats Assistant R3 : pas de candidats
Candidats JAD : Erwann **GOHIN** et Lucas **MOSCATO**

Rappel, toute candidature doit parvenir par courrier ou mail avant le 15 avril de la saison en cours.
Le Bureau précise que tout candidat qui ne sera pas présent aux stages, rassemblements organisés par la CDA, convocations par les commissions du District, qui ne répond pas au questionnaire et pose des indisponibilités de moins de 15 jours, trop nombreuses, ne pourra être candidat, seul les plus motivés et sérieux le seront.

13. Désignations Finales

La CDA en concertation avec les responsables jeunes, responsable des désignations et au vu des classements Seniors entérine les désignations pour les Finales du District du Calvados qui auront lieues les 25 et 26 juin 2022 sur le site de St Vigor le Grand.
Les Arbitres retenus seront contactés afin de connaitre leur disponibilités ce week-end.
Il n'y a pas de frais versés pour ces finales, Le District du Calvados offre une tenue d'arbitre complète pour les arbitres retenus.

14. Statut Arbitrage

Beaucoup d'indisponibilités cette saison, donc il faut s'attendre à ce que beaucoup d'arbitres n'atteignent pas leur quota et ne couvre pas leur club.

Rappel statut régional :

Nombre minimum exigé de rencontres

Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison, déterminées dans les conditions ci-après. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixées pour tous les Districts de la Ligue par le Comité de Direction sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Obligation de base

L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 20 matchs et au moins 5 matchs pendant les mois d'avril et mai. Les catégories d'arbitres ci-après, observent une obligation spécifique.

Jeunes arbitres - Très jeunes arbitres

L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 15 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Arbitres stagiaires

- **Reçus à l'examen théorique avant le 1er janvier de la saison**

L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 15 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.

- **Reçus à l'examen théorique de janvier**

L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 8 matchs et d'au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Arbitres joueurs
L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 10 matchs. Néanmoins, un arbitre joueur ayant dirigé un minimum de 20 rencontres sera comptabilisé, sans restriction, dans les obligations auxquelles son club d'appartenance doit satisfaire.

Arbitres Futsal
L'assiduité requise est basée sur une disponibilité d'au moins 15 matchs

Si, au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours.

15. Assemblée de début de saison

Nous ne ferons pas d'assemblée de fin de saison (le calendrier district du mois de juin est compliqué pour tous et le président Bertrand **VOISIN**, souhaite impérativement assister à cette assemblée).
Nous ferons une assemblée de début de saison, date à définir.

16. Questions Divers

Le Règlement Intérieur de la CDA doit être revu, pour donner suite aux changements évoqués lors du vote de l'Assemblée Fédéral de décembre 2021. Nous sommes en attente du nouveau statut fédéral.

Les tests physiques seront reprogrammés en dehors des stages, en semaine, le soir, le samedi ou dimanche, plusieurs dates seront proposées. Le rattrapage restera fixe : un dimanche matin.

Le Comité Directeur a validé Fabrice **BATOT** et Bruno **DROUET** comme observateurs jeunes, ainsi que Pauline **NICOLAS** comme membre de la CDA.

Bertrand **VOISIN** en accord avec le président de la CDA, souhaite que pour la saison prochaine les arbitres fassent obligatoirement et systématiquement leur rapport de match sur leur compte FFF, même sans incidents.
Certains clubs ne renvoient pas la FMI ou pas de feuille de match, cela va permettre de voir s'il y a eu des incidents même mineurs ou des cartons jaunes de distribués.
En ayant ce rapport de l'arbitre, cela facilitera le travail de la commission de discipline et instaurera une équité pour tous les clubs.
Tout arbitre ne retournant pas son rapport dans le délai de 4 jours (même si aucunes sanctions disciplinaires le jour du match) ne sera pas d'effrayé de ses frais et sera susceptible d'été sanctionné par la CDA.

Très inquiet des comportements lors des matchs envers les arbitres, de plus en plus de dossiers sont gérés par la commission de discipline et ce, dans toutes les catégories. Il devient très compliqué de désigner nos jeunes arbitres, même en U15, ou dans certains matchs, nous sommes obligés de désigner des seniors, de peur de mettre en difficulté nos très jeunes arbitres. Il arrivera même, très prochainement que nous ne pourrons plus les désigner (pour les protéger) et cela posera un réel problème de statut pour nos clubs. Devrons-nous toujours former des jeunes arbitres si nous ne pouvons pas les faire arbitrer dans de bonnes conditions ?

Denis **AHMED**, demande que la clôture des dossiers des candidats à la formation débutants soit arrêtée le jeudi de la semaine précédant le stage, nous avons tenu compte de cette demande.

Jean-Yves **BARBIER**, se dit satisfait d'avoir intégré la Commission d'Appel.

Sébastien **PADE**, demande si le District pourrait fournir des sifflets FOX aux candidats, Accord du Président du District.

Demande de faire passer le concours Ligue à Romain **GOBE** et Johan **MARTIN.**

Tous deux absents, excusé pour Johan, la CDA après accord de la CRA, convoquera ces deux arbitres afin de leur faire passer l'examen de Ligue.

Désignations arbitres pour, Challenge Claude HOUOT, le samedi 04 juin de 9h45 à 16h30, stade ARGENCES. 7 ARBITRES

Désignations à la demande de la ligue pour la Coupe de France des Régions handicap Football du 17 au 19 juin qui se déroulera à Bayeux.
9 arbitres par jour + 1 réfèrent. Le président de la CDA a été chargé par la Ligue et la CRA de s'en occuper.

17. Tour de table

Guy **ZIVEREC** demande s'il est possible d'organiser des stages pour nos jeunes arbitres en juin.

Jean-Yves **BARBIER** demande qu'une réunion de préparation ait lieu afin de mettre en place les formations d'arbitres débutants.

Stéphane **LE PUIL** nous fait un bilan du suivi des arbitres Féminines géré par l'ETRAF (Equipe Technique Régionale de l'Arbitrage Féminin) dont il est le réfèrent pour le Calvados.

Didier **GOSSELIN** se dit disponible pour encadrer les Finales et aussi les tests physiques.

*****

Prochaine séance : sur convocation

*****

La séance est levée à 20 h.30

Le Président, **le secrétaire,**

Dominique **DE LA COTTE** Patrick **TELLIER**